



[www.switzerland-family-office.com/fr/family-office-services/gestion-de-patrimoine.html](http://www.switzerland-family-office.com/fr/family-office-services/gestion-de-patrimoine.html)

## **Gestion de patrimoine**

**L'une des principales activités d'un family office consiste à gérer votre patrimoine de manière rentable. Le family office s'attache principalement à répartir vos actifs entre plusieurs banques afin de diversifier le risque de contrepartie. Il assure la coordination avec ces banques privées et contrôle leur action. Par ailleurs, le family office procède à la consolidation (de la performance) des actifs détenus auprès des différentes banques privées au sein d'un rapport mensuel ou trimestriel.**

### **Diversification de vos actifs**

Plus votre patrimoine est considérable, plus il est important de diversifier vos actifs entre plusieurs banques et différents pays, afin de réduire le risque de contrepartie. La diversification est l'un des outils les plus importants (et l'un des plus faciles à mettre en œuvre) pour préserver votre patrimoine («ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier»).

Cependant, diversifier correctement vos actifs peut présenter un réel défi. A supposer par exemple que votre famille dispose d'actifs investissables d'un montant d'USD 100 millions qu'elle répartit entre dix banques privées dans quatre pays, il est évident que le fait de gérer ces actifs par vous-même nécessitera un travail considérable. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, la principale activité d'un multi-family office consiste à gérer vos relations bancaires.

### **Le rôle du family office**

De concert avec le family office, vous déterminez le profil de risque, l'horizon d'investissement et les objectifs d'investissement de votre famille. Par la suite, le family office s'occupe de la sélection, du contrôle, de la coordination et de la communication avec les différentes banques auprès desquelles vos actifs sont conservés. Il consolide les performances de tous vos actifs détenus auprès des diverses banques au sein d'un rapport mensuel ou trimestriel, et les compare à un référentiel choisi.

### **Private banking**

Le family office travaille habituellement avec un grand nombre de banques privées, situées dans différents pays. Cependant, les family offices préfèrent généralement collaborer avec des banques privées en Suisse compte tenu du niveau de service qu'elles offrent, de leur expérience, de leur expertise, et de la stabilité économique et politique du pays.

Le private banking (gestion privée) en Suisse, qui compte plusieurs siècles d'existence, se dédie à la gestion, à la croissance et à la préservation de fortunes privées. Le mot «privé» tient au fait que les banques étaient à l'origine détenues directement par des familles ou des personnes privées. Celles-ci étaient responsables de la préservation des actifs sous gestion de leurs clients jusqu'à concurrence de l'intégralité de leurs propres actifs. La plupart des banques privées ont désormais modifié leur structure en faveur de formes d'entreprise modernes.

### **Gestion de fortune**

Une banque privée gère les actifs de ses clients au moyen d'un mandat discrétionnaire ou d'un mandat de conseil en placement:

- Dans le cadre d'un **mandat discrétionnaire**, également appelé mandat de gestion de portefeuille, le titulaire du compte convient auparavant avec la banque de son niveau de propension au risque, et la banque prend toutes les décisions d'investissement pour le compte de ce dernier.
- Dans le cadre d'un **mandat de conseil en placement**, la banque assure la garde des actifs et émet régulièrement des recommandations d'investissement. Le titulaire du compte, ou le family office agissant en son nom, prend lui-même les décisions d'investissement et est, dès lors, entièrement responsable des performances.

Le family office peut parfois répartir les actifs entre plusieurs banques privées et choisir le même type de mandat discrétionnaire avec chacune d'elles. Le family office est ainsi en mesure de comparer aisément les performances réalisées par les différentes banques. Souvent, le family office répartit également les actifs en fonction des compétences propres à chaque banque. Certaines banques disposent par exemple de compétences particulières dans le domaine des hedge funds ou des produits structurés. Certaines sont réputées pour obtenir de meilleures performances globales sur des mandats de gestion conservateurs, et d'autres sur des mandats de gestion plus dynamiques. Ces différences peuvent également exister dans le cas de mandats de conseil en placement. Sachant qu'un family office collabore avec un grand nombre de banques pour un vaste éventail de clients, l'un des principaux avantages dont il dispose est la possibilité de comparer aisément la performance des différentes banques au fil des ans et de vous faire bénéficier de cette information.

Un family office peut même assumer l'entière responsabilité de la gestion de vos actifs. Dans ce cas, la banque privée agit uniquement en qualité de banque dépositaire. Par ailleurs, un family office dispose souvent de compétences particulières dans le domaine des hedge funds, des investissements alternatifs, de l'immobilier et des investissements en private equity. Sachant que la diversification est un élément essentiel dans le cas d'une fortune très importante, ce type d'expertise peut se révéler extrêmement précieux pour votre famille.

### **Les gérants de fortune indépendants**

Un gérant de fortune indépendant travaille indépendamment d'une banque privée et utilise souvent différentes banques dépositaires, ce qui lui assure une plus grande flexibilité et lui permet de mieux servir ses clients. Les gérants de fortune indépendants en Suisse sont souvent d'anciens banquiers qui continuent de conseiller les clients dont ils étaient en charge

dans la banque pour laquelle ils travaillaient auparavant. Les actifs de ces clients sont généralement conservés auprès de la banque d'origine.

Certains gérants de fortune indépendants revendiquent l'appellation de multi-family office, dans la mesure où l'utilisation de ce titre n'est aucunement réglementée, et ils donnent ainsi à penser qu'ils sont à même de proposer des services de family office de tous types. Ce phénomène est lié à l'augmentation constante du nombre de familles fortunées et très fortunées qui recherchent des services de family office. En réalité toutefois, seuls quelques rares gérants de fortune indépendants sont effectivement en mesure de proposer des services de family office de qualité. Pour vous assurer le service approprié, un family office doit pouvoir mettre à votre disposition une équipe pluridisciplinaire.

Les gérants de fortune indépendants en Suisse doivent être affiliés à un organisme d'autorégulation. Cet organisme doit à son tour être soumis au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Dès lors qu'un family office suisse propose à ses clients des services de gestion de fortune, il est tenu d'être affilié à un organisme d'autorégulation.